AR Prefecture
046-214600017-20260420-2026_40-DE
Reçu le 30/04/2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
LOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	15
• présents	12
• votants	15
• absents	3
• exclus	

De la commune d'Albas — DELIBERATION N° 2026-40

Séance du 20 avril 2026 — à 18 heures 00

Date de convocation : 10 avril 2026

Date d'affichage : 10 avril 2026

Objet

Désignation des délégués AQUARESO

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. Nom : ALAUX
Prénom : Jean-Pierre

Étaient présents :

Mmes Mie BEAUVILLAIN, Noémie BOUYEUX, Laura HESLENFELD, Marie-France QUEBRIAC, Melha MAMMERI, Catherine PREVOT, Pauline ROBEDAT, Jolanda VAN DE LAAR.

MM. Jean-Pierre ALAUX, Jérôme COUTURE, Marc DECOUDIN, Didier GUYOT.

Représentés :

Daniel ROUDIEREa donné pouvoir à Jean-Pierre ALAUX
Lionel CURT a donné pouvoir Pauline ROBEDAT
Dominique FLERON a donné pouvoir à Catherine PREVOT

Secrétaire de séance :

Mme Nom : PREVOT
Prénom : Catherine

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le mandat des délégués du Conseil Municipal au sein des Syndicats Intercommunaux auxquels adhère la commune, a pris fin en même temps que le mandat des conseillers municipaux qui les avaient désignés.

Il convient en conséquence de désigner les délégués de l'actuel Conseil Municipal au sein du Syndicat AQUARESO.

Le Maire propose comme délégué titulaire : **M. Didier GUYOT** et comme délégué suppléant : **M. Marc DECOUDIN**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte ces propositions à l'unanimité.

AR Prefecture

046-214600017-20260420-2026_40-DE
Reçu le 30/04/2026

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture de Cahors
le

Publié ou notifié le

Fait à Albas
Le 30 avril 2026

Le Maire

MAIRIE D'ALBAS
46140 (LOT)